

SÉCHERESSE
DEPUIS LE 02 JUILLET 2025

Ma commune

est en :

Entreprises, agriculteurs

Usages économiques



Ne pas irriguer les champs par aspersion de **11h à 18h** (sauf cultures dérogables*).

L'irrigation au goutte à goutte et par micro-aspersion est autorisée.

* maraîchage, arboriculture, horticulture, pépinières, maïs et soja semences,



Ne pas arroser les terrains de golf de **11h à 19h**.



Ne pas laver sa voiture chez soi.
Réduire le lavage de sa voiture en station, uniquement sur les dispositifs économes autorisés.



*Tous concernés : protégeons nos
ressources en eau en agissant !*

ALERTE



Particuliers, collectivités
Usages non-économiques

Ne pas arroser :

- **Jour et nuit** les pelouses, les espaces verts ;
- De **11h à 19h** les potagers, les massifs fleuris (pleine terre et jardinières).



Ne pas laver ses façades, toitures et terrasses.



Ne pas remplir sa piscine de plus 1m³ sauf remise à niveau (dans la limite de 10% du volume total) et premier remplissage après travaux.



Ne pas arroser les terrains de sport de **11h à 19h**.



Fermer les fontaines en circuit ouvert (privée, publique).



Sans oublier les gestes écocitoyens

Retrouvez toutes les informations concernant la sécheresse, tels que les arrêtés et les comptes-rendus de la cellule sécheresse, sur <https://jura.gouv.fr> ou sur le site <https://vigieau.gouv.fr/>



**PRÉFET
DU JURA**
Liberté
Égalité
Fraternité